Formation PERCO, COSEC

Conformément à l'art. 7 de l'OPA, un employeur qui confie à un travailleur certaines tâches relatives à la sécurité au travail doit le former en conséquence.

Cette formation de 2 jours – faisant partie du réseau de formation SUVA – permet au préposé à la sécurité au travail et protection de la santé (PERCO) de posséder des connaissances de base et des compétences spécifiques dans ce domaine.

Ce cours est dès lors particulièrement adapté comme introduction au milieu de la sécurité au travail.

Durant la formation, le participant préparera un dossier sur une situation de travail pertinente dans son environnement de travail et traiter :

- La recherche des phénomènes dangereux.
- Mettre en place un plan d'action détaillé.

Ce travail évalué par FormaSecours permettra d'obtenir un Certificat PERCO.

Contenu de la formation :

- Bases légales en sécurité au travail et protection de la santé (LAA, LTr, OPA)
- Directives MSST.
- Bases de la sécurité au travail (ST) et de la protection de la santé (PS).
- Responsabilités. Appel à des spécialistes.
- Compétences et rôles du PERCO
- Recherche des phénomènes dangereux
- Outils et moyens disponibles.
- Planifier des mesures pertinentes
- Organisation d'urgence
- Travaux de groupe.

Certifications :
Certificat de formation sur évaluation du travail présenté.

Tarifs :

690.00 Frs / participant. (inclus : support de cours, matériel, certificat, repas.)

Inscriptions : www.formasecours.ch ou www.vsmr.ch